



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée convient de procéder au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 201.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> DRIEDGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 201 — *Loi sur le centenaire de l'obtention du droit de vote par les Manitobaines/The Centennial of Manitoba Women's Right to Vote Act*.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> WIGHT, M. GOERTZEN, M<sup>me</sup> LATHLIN et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. MALOWAY présente la proposition suivante :

Proposition n° 3 : Soutien aux Forces armées canadiennes à l'étranger

Attendu :

que les Manitobains doivent une reconnaissance énorme aux Forces armées canadiennes pour leurs sacrifices au service du Canada;

que les Manitobains appuient les centaines d'hommes et de femmes courageux qui protègent la province et le pays et qui sont basés à la BFC Shilo ou à la 17<sup>e</sup> Escadre Winnipeg ou qui sont réservistes;

que les troupes canadiennes ont apporté des contributions historiques pendant la Première et la Deuxième Guerres mondiales, pendant la guerre de Corée, en Afghanistan et au cours d'autres conflits;

que les membres des Forces armées canadiennes continuent aujourd'hui de jouer un rôle dans la lutte contre le terrorisme partout dans le monde;

que les Forces armées canadiennes fournissent une aide indispensable lors d'inondations et de catastrophes naturelles au Canada et à l'étranger et qu'elles participent actuellement aux efforts de rétablissement à la suite du séisme au Népal;

que les troupes canadiennes ont fait preuve d'une grande détermination et d'un grand respect pour les droits de la personne en participant à des missions de maintien de la paix, de secours et de formation partout dans le monde, notamment à Haïti, au Rwanda, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, à Chypre, au Proche-Orient, au Darfour et actuellement en Ukraine;

qu'en ce moment, des troupes canadiennes sont postées en Europe centrale et orientale et qu'elles participent aux mesures d'assurance prises par l'OTAN,

il est proposé :

que l'Assemblée législative au Manitoba exprime son appui aux troupes canadiennes tant au Canada qu'à l'étranger;

que l'Assemblée législative reconnaisse le rôle important que les Forces armées canadiennes ont joué dans l'histoire de notre pays et qu'elles continuent à jouer dans le monde aujourd'hui.

Il s'élève un débat.

MM. MALOWAY et EICHLER, M. le *ministre* KOSTYSHYN, MM. CULLEN, PETERSEN, SCHULER, GERRARD et HELWER ainsi que M<sup>me</sup> la *ministre* CROTHERS interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

---

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'élimination des obstacles à l'obtention de bons emplois sera examinée le mardi 26 mai 2015.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au sous-comité du Comité permanent des affaires législatives de se réunir le jeudi 21 mai 2015, de 10 heures à midi, pendant qu'elle siège.

---

### TREIZE HEURES TRENTE

M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS propose la première lecture du projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes/The Adult Abuse Registry Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier, par souci de précision, ses enseignes et publications de sorte que le slogan « croissance soutenue des taxes, diminution des bons emplois » y figure et d'exhorter le premier ministre à avouer aux Manitobains que les fonds provenant de la TPS sont détournés de projets d'infrastructure qui permettraient le développement et la croissance de l'économie manitobaine au profit de la promotion de l'image de marque du gouvernement et de dépenses destinées à des projets d'infrastructure non stratégiques, contrairement à la raison qu'ont invoquée le premier ministre et le gouvernement pour justifier la hausse de la TPS. (E. Ginter, C. Ollson, S. Jarvis et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre des Enfants et des Perspectives pour la jeunesse à s'assurer que les droits de tous les enfants du Manitoba sont respectés et que leurs opinions sont prises en considération lorsque des décisions les touchant sont prises ainsi qu'à remédier aux défaillances tragiques du système qui ont récemment nui aux enfants de la province. (K. Chartrand, A. Fletcher, G. Nobiss et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (V. Carr, K. Curtis, G. Curtis et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (K. Chornowski, T. Baranosk, L. Witoski et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (D. Eisner, M. Windsor, C. Rooks et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (W. Penner, T. Friesen, W. Burr et autres)

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (R. Falk, R. Falk, D. Dotoshek et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (L. Alexander, S. Alderson, J. L. Bell et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (H. Fulman, J. Mahoney, K. Leslie et autres)

**Mardi 19 mai 2015**

---

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (A. Bouchard-Noble, D. Townsend, C. King et autres)

---

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le rapport et les recommandations du Comité chargé de la rémunération des juges datés du 20 novembre 2014.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 30)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> STEFANSON, MM. GAUDREAU et WISHART, M<sup>me</sup> ALLAN ainsi que M. SMOOK font des déclarations de député.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID